

## Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école de St-Germain-l'Herm

Le Conseil d'École s'est réuni le **7 novembre 2017** à 17h00, à l'école de St-Germain-l'Herm.

Étaient présents : Mme LACOUTURE, D.D.E.N. ; Mmes FOUBERT, CORRECHEZ, et M. BERTHE, délégués des Parents d'élèves ; Mme POUYET, Conseillère municipale chargée des Affaires scolaires ; Mme Chantal DESGEORGES, Maire ; Mme FARON et M. ALLIGIER, enseignants ; M. PAGNIER, enseignant, Directeur de l'école.

Excusée : Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

### 1- Rentrée 2017 : effectifs, enseignants

L'école accueille 44 élèves répartis dans les 3 mêmes classes que l'an dernier, avec les mêmes enseignants. Mme Rollin est T.R. et M.Picandet maître E du R.A.S.E.D.

### 2- Bilan retour à la semaine de 4 jours

Pour les enseignants, le bilan est positif pour leurs élèves.

### 3- Règlement intérieur

Le Directeur propose de reconduire le *Règlement type départemental* qui n'a pas été modifié par rapport à l'an dernier. Il invite les délégués des parents, s'ils le souhaitent, à participer pour l'année scolaire prochaine à la rédaction d'un règlement spécifique à l'école. L'avenant présentant les jours et horaires de classe est, lui, modifié. Le Règlement est adopté.

### 4- Avenant au projet d'école

M. Alligier présente l'avenant au projet d'école 2016/2020 concernant le nouveau cycle 3 et les actions prévues dans le cadre de la liaison CM2/6<sup>ème</sup>.

### 5- Festival du conte de St-Bonnet-le-Bourg

L'école, grâce à une prise en charge du transport en car par la Commune, a pu participer à cette 3<sup>ème</sup> édition du festival, le 22 septembre dernier. Les élèves ont pu assister à deux spectacles vivants de qualité et passer une journée enrichissante avec d'autres enfants du territoire.

## 6- Matériel, entretien et usage du bâtiment

-Suite à l'utilisation de la salle de motricité cet été, des dalles du faux-plafond ont été soulevées. Un point est fait sur l'occupation des salles hors temps scolaire.

-Cour de récréation : la pente sous la grille d'évacuation de l'eau devient trop forte, la grille n'est plus fixée. Les enseignants rappellent l'intérêt d'avoir une cour goudronnée. La Municipalité indique envisager de faire des travaux dans ce sens d'ici quelques années.

Il faudrait par ailleurs ajouter un peu de sable dans le bac.

Les délégués rappellent le problème d'accessibilité à l'école en période hivernale. Ils demandent qu'en cas de besoin (neige, verglas), l'accès jusqu'au préau de l'école soit dégagé.

-RDC : des étagères seraient utiles pour ranger le matériel de motricité et de musique. Ces travaux vont être réalisés.

-1<sup>er</sup> étage : un store extérieur cassé de la classe 1 (maternelle) est à démonter.

## 7- Bilan coopérative scolaire/OCCE

Mme Faron, mandataire de la Coopérative scolaire, présente le bilan de l'année scolaire 2016/2017. Parmi les recettes est un don de M. René Couvert, ancien DDEN. Il en est remercié par le Conseil d'école.

Mme Faron indique que chacun peut prendre connaissance des détails du bilan sur le site Internet de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45.

À St-Germain-l'Herm, le 9 novembre 2017  
Le Directeur, Thierry PAGNIER

Copie transmise à : Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale, Madame la Conseillère municipale chargée des affaires scolaires, Madame le Maire de St-Germain-l'Herm, Mesdames et Monsieur les délégués des parents d'élèves, Madame la Déléguée départementale de l'Éducation nationale, les parents d'élèves par affichage devant l'école et insertion dans le site Internet de l'école, l'A.T.S.E.M., les membres de l'Équipe enseignante.